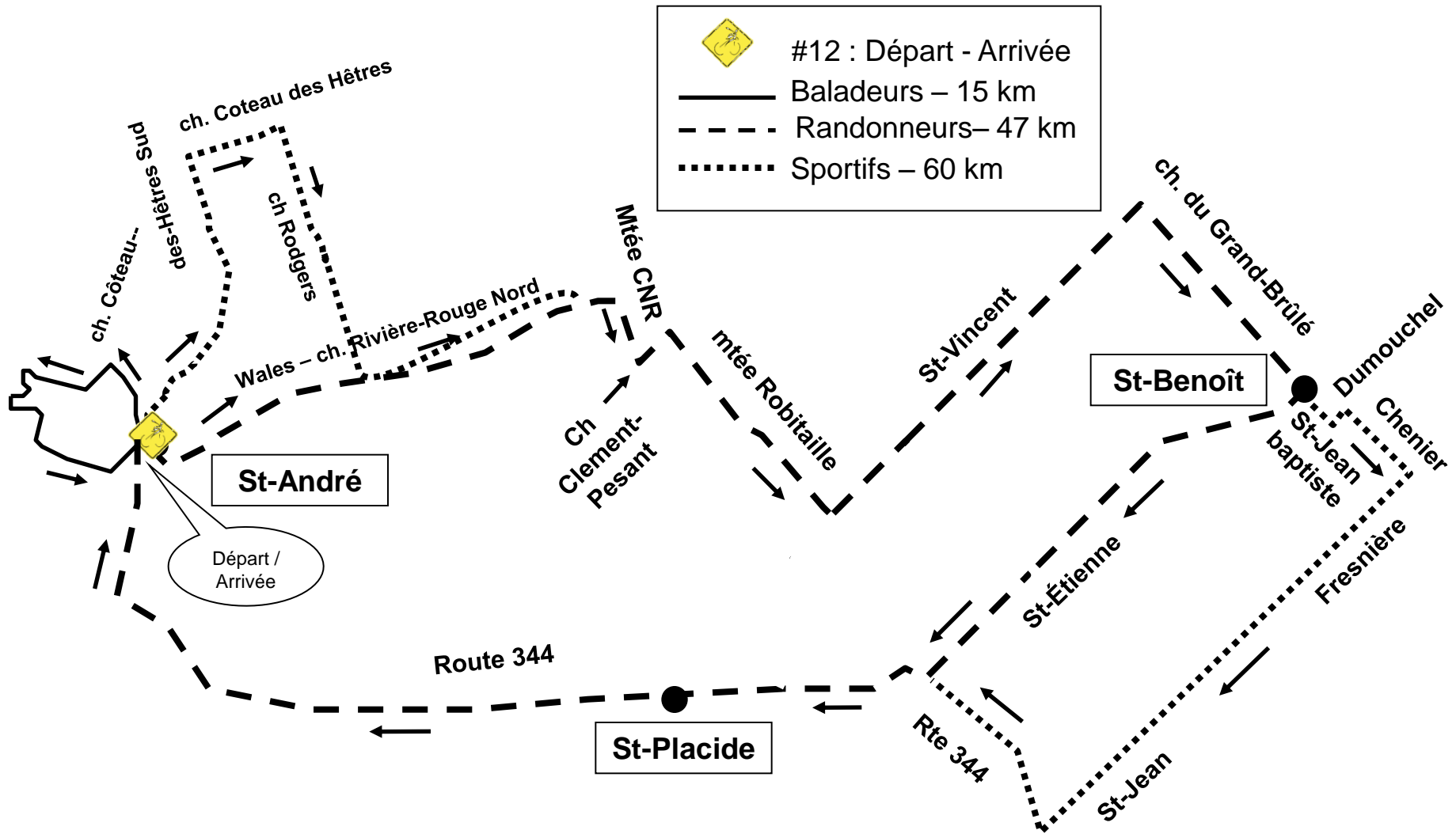


# Parcours du Mont-Bleu



# Parcours #12 du Mont-Bleu

Baladeurs : Distance : 15 km

- Cour de l'école
- À droite sur chemin des Seigneurs (Route 327)
- À gauche sur chemin de l'Île-aux-chats
- À gauche sur rue du Pont jusqu'au bout
- À gauche sur Tour de l'île
- À droite sur le pont Desjardins
- À droite sur la piste cyclable
- À droite vers le promontoire
- Reprendre la piste cyclable et tourner à gauche vers Carillon
- À droite dans le stationnement Von Allmen
- À gauche sur Rte 344 (Long-sault) jusqu'à St-André
- À droite dans la cour d'école

Randonneurs : Distance : 47 km

- Cour de l'école, À gauche sur Legault jusqu'au bout
- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À droite sur CNR
- À gauche sur chemin Clement-Pesant (Lalande)
- À droite sur montée Robitaille jusqu'au bout
- À gauche sur rang St-Vincent
- À droite sur ch.Grand-Brulé
- À droite sur rang St-Étienne (dépanneur St-Benoit)
- À droite sur Route 344 (passer St-Placide jusqu'à St-André)
- À droite sur Wales (St-André)
- À gauche sur Legault vers la cour de l'école

Sportifs : Distance : 60 km

- Cour d'école, À droite sur Legault (à droite des Seigneurs 750m)
- À droite sur Côteau-des-Hêtres Sud
- À droite sur Côteau-des-Hêtres
- À droite sur chemin Rodgers
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À droite sur chemin CNR
- À gauche sur chemin Clement-Pesant (Lalande)
- À droite sur montée Robitaille jusqu'au bout
- À gauche sur rang St-Vincent
- À droite sur chemin Grand-Brulé
- À droite sur rang St-Étienne ( 75 m) Dépanneur St-Benoit
- À gauche rue St-Jean-Baptiste, gauche Dumouchel (100m),
- À droite rue Chenier
- À droite Rang de LaFresnière (devient St-Jean)
- À droite sur Route 344 (passer St-Placide jusqu'à St-André)
- À droite sur Wales
- À gauche sur Legault vers la cour de l'école

## **Les règlements de SamediVélo**

- Tout participant doit posséder un vélo en bonne condition.
- Le port du casque est obligatoire.
- Tout participant doit respecter le code de la route.
- Tout participant doit signaler ses intentions pour arrêter, pour tourner à droite ou à gauche.
- Tout participant doit circuler à la file indienne et à distance sécuritaire.
- Tout participant doit respecter les directives du chef de file.
- Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées en circulant.
- Il est interdit de circuler avec un baladeur ou des écouteurs.